

Préambule

Depuis plusieurs années, sur la scène médiatique comme dans les discours des acteurs politiques, la question des classes moyennes éclipse la situation difficile des catégories populaires et l'existence de classes sociales supérieures. On pourrait parfois en conclure que la très grande majorité de la population en fait partie, aux côtés d'une étroite minorité de gens très aisés et des franges les plus pauvres du corps social. Tous, ou presque tous, en classes moyennes ?

Des classes moyennes en déroute ?

Le caractère flottant et l'élasticité de l'expression – le milieu ?, l'entre-deux ?, la condition du plus grand nombre ? –, et le fait qu'elle ne renvoie pas d'emblée à des profils sociaux précis nourrissent son ambivalence. Ce flottement est d'autant plus problématique que la thématique mise en avant de façon privilégiée sur la scène publique est celle de **la** crise des

classes moyennes qui seraient globalement menacées ou en péril. Sont ainsi mis pêle-mêle en avant le déclassement, la stagnation de leurs revenus, leur « matraquage » fiscal... Ces diagnostics à l'emporte-pièce pêchent souvent par simplisme et généralité et ont tendance à oblitérer les difficultés plus graves que connaissent les catégories populaires. Plusieurs composantes des classes moyennes sont certes « sous pression » (pour reprendre l'expression de l'économiste Régis Bigot), prises entre les effets d'une ponction fiscale et de la faible progression de leurs revenus. Des épreuves et des déstabilisations touchent bien certaines catégories « moyennes » : montée du chômage pour les salariés « intermédiaires » du privé, emplois précaires dans les mondes de la culture et de la recherche, malaise des enseignants, intensification du travail dans de nombreuses entreprises et hôpitaux. Le constat d'une déroute généralisée des classes moyennes est, en revanche, moins évident surtout si l'on prend en compte leurs avancées.

Comment définir les classes moyennes ?

Parler d'un « entre-deux » ou de condition moyenne ne peut donc suffire pour approcher cet espace social. Immanquablement surgissent les problèmes de définitions et de choix de critères à retenir pour délimiter ces classes dites moyennes. Outre le critère subjectif du sentiment d'appartenance des populations

interrogées, les éléments objectifs de définition ont à voir avec les revenus (individuels ou par ménage) et la position socioprofessionnelle. Concernant le critère des revenus, les données sur la classification de la population, selon une hiérarchie de strates identifiées par des ressources monétaires de niveau équivalent, s'avèrent précieuses mais comportent des limites. Ainsi, entre autres, le fait que pour un même niveau de revenu peuvent correspondre des profils sociaux très différents. C'est pourquoi le critère de la position socioprofessionnelle s'avère décisif : il renvoie aux caractéristiques des actifs en termes de statut de l'activité (salarié/indépendant, secteur public/secteur privé), de formation et de qualification, de nature des tâches effectuées, bref aux modalités d'insertion dans le système productif. Et plus encore, la situation socioprofessionnelle explique largement les conditions d'existence, les milieux sociaux d'appartenance et les univers socioculturels partagés.

Des points communs mais de nombreuses différenciations socioprofessionnelles

À cet égard, le constat est double. Les classes ou catégories sociales dites moyennes se démarquent sur plusieurs plans des milieux populaires et des catégories supérieures. Elles partagent ainsi quelques traits communs comme la fluidité sociale (fréquence du changement de position sociale d'une génération

à l'autre), le niveau d'études (souvent supérieur au bac), des postes de travail qui ne sont ni de pure exécution, ni de direction, etc.

Mais au-delà de ces dénominateurs communs, les classes moyennes se présentent comme un univers fort hétérogène. Outre la classique opposition entre indépendants non salariés et actifs salariés, plusieurs clivages différencient le salariat intermédiaire : la segmentation verticale (des cadres non dirigeants aux employés qualifiés), le partage entre secteur public et monde des entreprises, la diversité des mondes professionnels (administratifs et gestionnaires, commerciaux, techniciens de l'industrie, de la santé, médiateurs culturels...).

Et des clivages culturels et sociétaux

Ces différences engendrent également des référentiels culturels et des identités professionnelles qui ne sont pas sans rapport avec les clivages existants en matière de consommation, de styles de vie, d'attitudes face aux problèmes de société. Dans les années 1970-1980, les « noyaux innovateurs » (expression du sociologue Henri Mendras) en matière de mœurs et de mobilisation sociale étaient surtout constitués d'enseignants, d'animateurs et de personnels médico-sociaux. De nos jours, même si les membres des « professions intermédiaires » partagent certains traits rappelés plus haut, les clivages culturels et sociétaux entre gens du

public et du privé, professionnels socioculturels et « administratifs et commerciaux », etc., sont notables.

Les classes moyennes sont une réalité sociale incontournable ; elles constituent bien un troisième pôle de notre société entre les catégories populaires et les classes supérieures. Elles ne se présentent cependant pas comme un groupe social aux intérêts convergents. Aucune des catégories sociales y appartenant ne s'impose comme représentante de cet ensemble composite.